

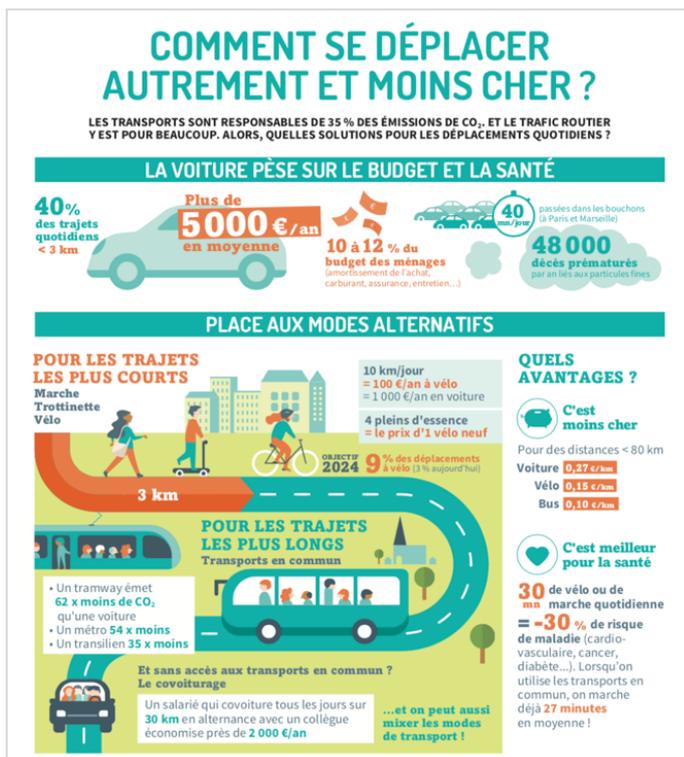
Grand Débat National : L'ADEME accompagne les citoyens dans la transition énergétique

A l'occasion du Grand Débat National, lancé le 15 janvier dernier, et de l'ouverture de la contribution en ligne sur le portail « granddebat.fr » depuis le 21 janvier, l'ADEME met à la disposition des citoyens des outils sur le thème de la transition écologique afin de fournir des pistes de solutions dans les débats.

Pour Arnaud Leroy, Président de l'ADEME, « le Grand Débat qui vient de s'ouvrir doit être l'opportunité de partager notre vision de la transition écologique avec nos concitoyens, d'expliquer en quoi changer de modèle et de comportements est un impératif pour assurer un futur viable pour nous et nos enfants ». L'ADEME veille à accompagner les citoyens qui participeront ou seront à l'initiative de différents débats, en mettant à leur disposition des solutions et des pistes de débats pour rendre concrète la transition écologique dans notre quotidien, à travers 4 thématiques : la mobilité, l'habitation, l'énergie et l'alimentation.

Des outils accessibles au grand public pour faciliter les débats

Les messages sur la Transition Écologique sont souvent nombreux. Démêler le vrai du faux, alors que ce sujet fait partie des grands axes du Grand Débat National, n'est pas toujours aisé.



L'ADEME a ainsi élaboré [un dossier à destination des citoyens, disponible gratuitement sur le site internet de l'ADEME](#). Ce dossier à vocation pédagogique reprend les quatre grands thèmes de la Transition Écologique : **se déplacer, se loger, se chauffer et se nourrir, qui seront traités sous l'angle du bénéfice en termes de pouvoir d'achat, de lien social mais aussi en termes d'emploi.**

Par ailleurs, l'ADEME a réalisé **quatre infographies qui illustrent les thèmes mis en avant dans ce Grand Débat**. Elles permettent d'alimenter les échanges, en mettant en lumière les enjeux, les petits gestes décisifs et les solutions structurantes pour accélérer la Transition Écologique. Ces infographies ont ainsi pour sujet :

- l'emploi et la transition écologique,
- les bonnes pratiques pour réaliser des économies d'énergie et d'eau chez soi,
- les conseils pour se déplacer autrement et moins cher
- la taxe carbone.

En savoir plus

- [Dossier sur le Grand Débat National sur le site de l'ADEME](#)
- [Infographie «Combien d'emplois grâce à la transition écologique »](#)
- [Infographie « Eau et énergie, quelles consommations ? »](#)
- Infographie « Comment se déplacer autrement et moins cher ? » +lien
- Infographie sur la taxe carbone + lien

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : ademepresse@havas.com



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr

 [@ademe](https://twitter.com/ademe)